

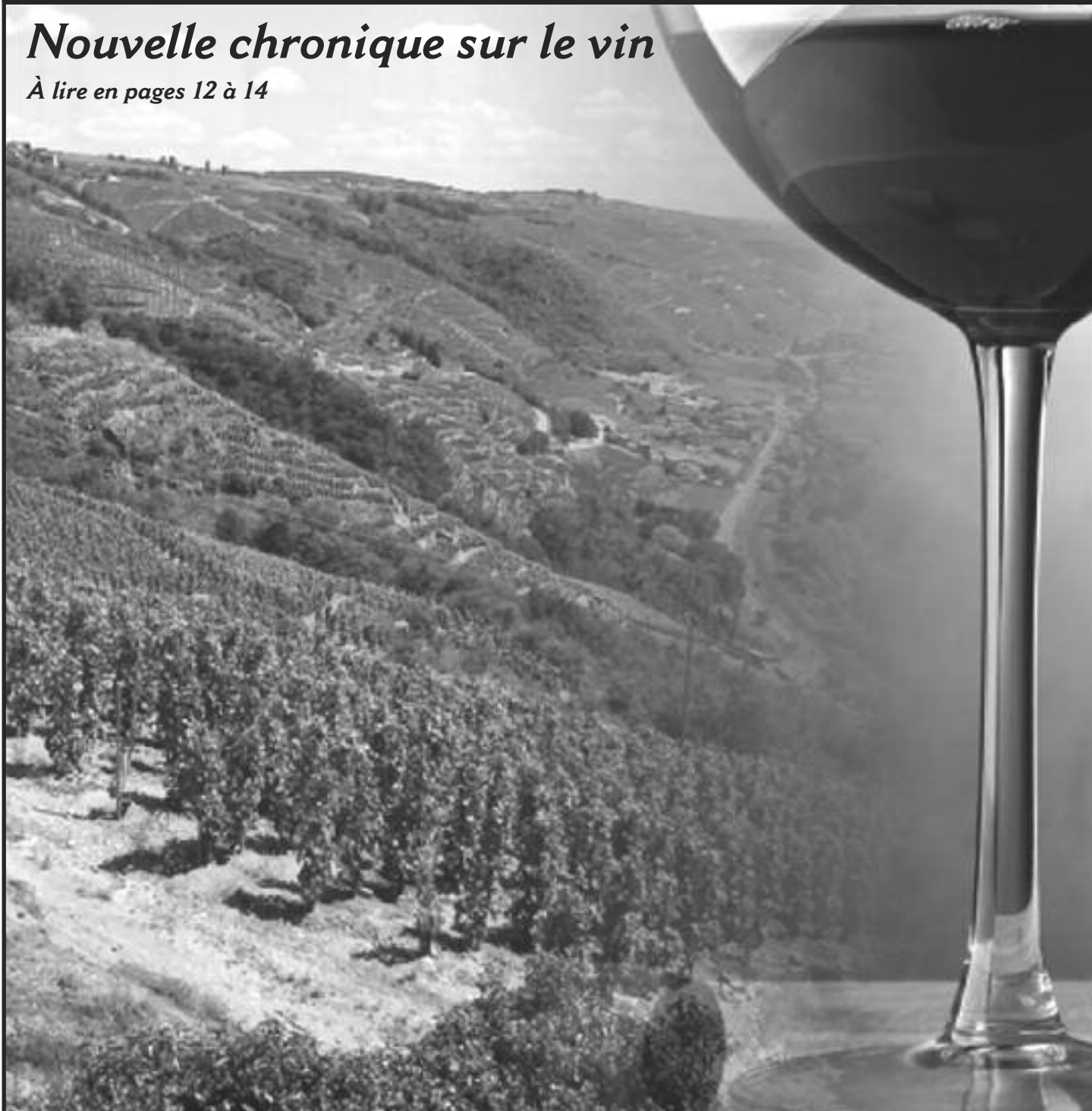
L'ENNOU

Septembre 2013

Bulletin d'information des employés retraités de Ville de Laval

Nouvelle chronique sur le vin

À lire en pages 12 à 14



Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président



Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,
La période estivale a pris son envol le 17 juin dernier avec la présentation de notre Tournoi de golf annuel, au club de golf de la Vallée de Sainte-Adèle. Malgré un météo incertaine, 97 golfeurs ont pris part à l'événement qui a permis aux participants de renouer avec d'anciens collègues.

Au nom des membres du conseil d'administration, j'aimerais remercier l'organisateur Louis Albert St-Pierre et son équipe de bénévoles pour l'excellent travail. Mission accomplie pour Louis et son équipe qui souhaite augmenter la participation pour l'édition 2014.

À l'occasion de notre assemblée générale annuelle tenue au Cosmodôme de Laval en mai dernier, plusieurs membres présents se sont montrés inquiets et soucieux d'en connaître davantage sur le Rapport D'Amours,

touchant les régimes de retraite à prestations déterminées. Vous trouverez dans votre Envol un texte sur les régimes de retraite.

Dans un autre ordre d'idée, nous ne pouvons passer sous silence les événements des derniers mois qui ont retenu notre attention dans le cadre de la Commission Charbonneau et sur la scène municipale lavalloise. Tout comme vous, j'ai été surpris, voir choqué, par les révélations mises au jour. Malgré tout, en tant qu'employé retraité de la troisième ville en importance au Québec, je serai toujours fier de mon passé et fort de mon expérience au sein de cette ville.

Le 16 juillet dernier, un des nôtres, monsieur Lionel Mathieu, a fêté son 100e anniversaire de naissance. Nous lui souhaitons un bon anniversaire et beaucoup de santé.

En terminant, les activités récréatives débiteront au cours des prochaines semaines. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec les responsables : pour les quilles Madeleine Contant au 450-622-7088, pour l'aquaforme André Ferland au 450-625-0515 et pour le curling Serge Toutant au 450-963-2362.

Bonne saison !

N. B. : Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse rapidement afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au : <http://www.aervl.com/> et dans votre Envol.

Aux 4 vents

Bienvenue

Francine Bonami, col blanc
Serge Boulianne, policier
Liliane Brosseau, col blanc
Diane Brûlé, col blanc
Denis Canuel, col blanc
Claude Charbonneau, col bleu
Marie-Reine Cardinal, col blanc
Carole Miller-Frankow, col blanc
Raymond Gravel, col bleu
Nathalie Lajeunesse, policière
Alain L'Archevêque, col blanc
Sylvain Manelli, pompier
Luc Marier, pompier
Jocelyne Pelletier, col blanc
Yves Roy, cadre
Linda Routhier, col blanc
Lisette Vachon, col blanc

Décès

Robert Courteau, direction incendies
Pierre Dion, policier
Jacques Mainville, cadre
Léon Prieur, policier

Programme d'aide

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (450) 963-0811

<http://www.aervl.com>

C'est votre site, visitez-le !

L'ENVOI

Publié par l'Association des employés retraités de Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394

3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8

Internet : <http://www.aervl.com> Courriel : aervl@videotron.ca

Activités

Curling

Le curling est une activité sportive à la portée de tous les membres de l'AERVL, de leurs conjoints-conjointes et amis.

L'activité se déroule tous les lundis, entre 9 h et 11 h, à compter du 30 septembre jusqu'au 14 avril 2014 (sauf les 23 et 30 décembre), au Club de curling de Laval-sur-le-Lac, 10, rue les Pins, à Laval-sur-le-Lac.

Un chandail chaud et des espadrilles propres sont requis pour jouer et le reste de l'équipement (semelle glissante et brosse) est fourni gratuitement par le club de curling.

Les frais d'inscription sont de 165 \$ pour toute la saison, soit 27 semaines d'activités.

Pour information, les personnes intéressées peuvent communiquer avec le responsable Serge Toutant au (450) 963-2362.

Pour les personnes qui voudraient essayer le curling avant de s'inscrire, le club de curling Laval organise une journée portes ouvertes le dimanche 22 septembre, de 10 à 16 h, ainsi que des séances d'initiation (sur réservation au 450 627-4791) tous les soirs du 23 au 27 septembre, de 19 à 21 h. C'est gratuit... Bienvenue à tous.



Tournoi de Golf de l'AERVL

Malgré un temps incertain lors de l'arrivée et la présence de quelques moustiques, la journée s'est déroulée sans pluie et les retraités (es) de Ville de Laval et leurs escortes avaient le sourire aux lèvres.

Une mention d'excellence à notre bénévole Madame Lucie Dockstader qui, par son sourire, a illuminé le comptoir de fruits. Un gros merci également pour son animation du concours le «coup de file».

Nous tenons à remercier les 97 joueurs (euses) qui ont participé et contribué au succès de cette journée. Une augmentation de plus de 14 personnes par rapport au tournoi 2012.

Selon les commentaires recueillis, le repas était digne d'un grand chef.

La soirée fut animée par notre organisateur, le toujours flamboyant Louis Albert St-Pierre. Celui-ci et notre président Jean-Guy Lagacé ont procédé au tirage des nombreux prix de présence qui ont fait la joie de chacun des convives et permis à certains de connaître les délices de l'opéra (clin d'œil à Pierre Bellerose et sa conjointe, Madeleine Chartrand et son conjoint, de même que le soussigné et sa conjointe).

Merci à nos commanditaires qui ont fourni de magnifiques cadeaux. Le prochain tournoi aura lieu le 16 juin 2014 au Club de golf Vallée St-Adèle; nous vous attendons en grand nombre car nous souhaitons dépasser le cap des 100 joueurs.

Toutes les photos de la journée sont sur le site de l'association aervl@videotron.ca

Michel Sentenne,
Trésorier, au nom de
l'Association des retraités de Ville de Laval.





Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison des Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services à la personne en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement soutenue par une équipe soignante et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants :
les soins et l'accompagnement - l'accueil des familles et des visiteurs à la réception - la cuisine
le secrétariat - l'entretien - les collectes de fonds

Vous avez envie de participer à notre mission et de faire partie de notre équipe, alors contactez-nous.
Nous vous encourageons à venir nous rencontrer.

Nancy Lacas, responsable des bénévoles

Maison des Soins Palliatifs de Laval inc.
655, Avenue Bellevue, Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Fax : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Histoire d'ici



Claude Lavoie

Jean-Noël Lavoie

(1927-2013)

Les combats politiques menés par Jean-Noël Lavoie, dans les années 1960, sombrent tranquillement dans l'oubli malgré que le résultat de ceux-ci concerne la plus belle réussite québécoise dans le domaine des regroupements municipaux. Qui oserait aujourd'hui nier la justesse de sa vision de l'avenir de l'Île Jésus ?

La Ville de Laval vit, depuis sa création, une croissance qui fait l'envie de plusieurs. Si on lui reconnaît la paternité de la création de la Ville de Laval, on demeure timide sur les témoignages concrets de reconnaissance officielle. Nous vous présentons dans cet article, un résumé de sa vie.

Jean-Noël est le fils de Zéphirin Lavoie, commerçant itinérant, et de Laura Gaudreault. Zéphirin, un célibataire endurci, rencontra sa dulcinée à l'âge de 38 ans alors qu'il pensionnait dans le Vieux Montréal, chez Ulysse Gaudreault. Ses cinq filles l'aidaient à tenir la pension et Zéphirin remarqua l'une d'elles, Laura, qui venait d'atteindre la majorité fixée à 21 ans, à cette époque. Le mariage suivit peu de temps après et le jeudi, 24 novembre 1927 naissait celui qui allait devenir le fondateur de la Ville de Laval. Malheureusement, Laura décéda vers 1932 et comme le travail de Zéphirin l'obligeait à voyager, il « plaça » Jean-Noël à l'Orphelinat Saint-Arsène, à Montréal, jusqu'en 1937. Puis à dix ans, il déménagea au Collège Laval tenu par les Maristes à Saint-Vincent-de-Paul (Laval). Par la suite, il fit ses études secondaires au Collège de Saint-Laurent et ses études supérieures à l'Externat classique Sainte-Croix.

Admis à la pratique du notariat en juin 1951, il exerça sa profession à L'Abord-à-

Plouffe (Laval) jusqu'en 1953. Associé d'abord avec Me Pierre Lafontaine, il pratiqua ensuite au sein de l'étude Lavoie, Lafontaine et Fortier jusqu'en 1970. Il fonda l'hebdomadaire Opinions de l'Île-Jésus/Citizen of Île-Jésus en 1962. Plus tard, il devint président du conseil d'administration de la Maisonnée d'Oka. Puis, de 1983 à 1992, il fut président fondateur du centre pour toxicomanes La Maisonnée de Laval.

Jean-Noël le politicien

Échevin du siège no 4 à l'Abord-à-Plouffe de 1954 à 1956, il devint maire de cette municipalité en 1959 et, à ce titre, commissaire de la Corporation interurbaine de l'Île Jésus. Cette fonction lui permit de développer une compréhension des problèmes présents et futurs des seize municipalités présentes sur l'Île Jésus. Il convainc alors les maires de Saint-Martin et de Renaud de se fusionner avec l'Abord-à-Plouffe pour créer Chomedey, en 1961. Il devient maire de cette municipalité laquelle connaît un essor remarquable, suite à la construction d'un parc industriel.

En 1963, il fonde le parti Regroupement municipal et milite activement pour unifier les quatorze municipalités. Mais l'Île Jésus est l'objet d'une lutte politique intense entre les anciens « bleus » de l'Union Nationale et le Parti Libéral du Québec.



André Lagarde, organisateur politique de l'Union Nationale en mène large dans l'est de l'île Jésus. Avec l'aide du Montréal Matin (organe officiel de l'Union Nationale), il mène une importante campagne de salissage contre Lavoie et son projet de fusion. L'argument massue consiste à dire que Lavoie veut faire payer aux autres villes les dettes de la nouvelle ville de Chomedey. Cette guérilla provoque beaucoup de tensions qui amène la création de la Commission Sylvestre en 1964. Cette dernière conclut ses travaux en confirmant la nécessité de donner suite à la vision de Jean-Noël Lavoie. Le 6 août 1965, la Ville de Laval reçoit son acte de naissance par la sanction du Chapitre 89 des lois du Québec. Laval devenait la deuxième ville du Québec avec ses 170 000 habitants.

Jean-Noël Lavoie est nommé premier maire jusqu'à l'élection qui survient à l'automne. Pour obtenir la création de Ville de Laval, Jean-Noël dut accepter qu'une élection à la mairie de tienne à l'automne ; soit quelques mois après la fusion. Inutile de dire que la stratégie bleue fut très efficace car le promoteur de la fusion de Laval fut défait. Ce fut l'avocat de Pont-Viau, Jacques Tétreault qui devint le premier maire élu de Laval.

À la suite de sa défaite, Jean-Noël Lavoie émet un bref communiqué qui témoigne de sa grande classe :

« J'accepte le verdict de la population et je remercie tous et chacun qui m'ont appuyé. Je suis toujours convaincu que le regroupement des quatorze municipalités de l'île Jésus est un pas en avant pour notre épanouissement social et économique. Je fais mes meilleurs vœux à la nouvelle administration pour qu'elle continue le travail amorcé dans le plus grand intérêt des résidents de Ville de Laval »

Jean-Noël Lavoie fut élu député libéral dans le comté de Laval en 1960. Réélu en 1962 et en 1966. Il démissionna le 24 octobre 1969 pour se présenter à la mairie de Laval en 1969 et il est encore défait.

Il est réélu député libéral dans Laval en 1970, en 1973 et en 1976. Il devient Président de l'Assemblée nationale du 9 juin 1970

au 14 décembre 1976. Il agit comme leader parlementaire de l'opposition officielle du 14 décembre 1976 jusqu'au 9 mai 1979.

Il fut président de la section québécoise de l'Association des parlementaires du Commonwealth de 1970 à 1976 et de la section canadienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française en 1974.

Nommé notaire honoraire par la Chambre des notaires en 1991, il fut décoré du grade de grand officier de l'Ordre de la Pléiade en 1991. Il devint membre de l'Ordre du Canada en 1992. Il a publié La saga de Laval en 1998.

Maire fondateur de Laval et ex-député libéral pendant 21 ans, Me Lavoie s'est éteint le 17 mars dernier à l'âge de 85 ans, à Cannes, où il vivait avec son épouse Régine depuis plus d'une douzaine d'années. Parmi les hauts faits d'armes de Me Lavoie, outre la création de Laval, on lui doit la réforme des règles et procédures du Parlement québécois qu'il a dirigée au début des années 1970, alors qu'il était président de l'Assemblée nationale. Le «Code Lavoie» et ses 180 articles permettaient de rompre avec les quelque 800 articles du code britannique qui prévalait jusque-là et de favoriser d'autant l'exercice démocratique en Chambre.

Lors de ses funérailles, sa fille Sophie mentionnait cette coïncidence providentielle: le crématorium de la Ville de Cannes, où son père a été incinéré, a pignon sur Chemin de la Plaine de Laval. Elle déclara également : «Laval, c'est ce qu'il y avait de plus important pour lui.»

Me Jean-Noël Lavoie laisse dans le deuil son épouse Régine Lheritier, ses enfants Martine et Sophie et ses petits-enfants Guillaume, Roch et Bénédicte.

Merci Jean-Noël d'avoir eu cette vision et de l'avoir implanté malgré les difficultés. Imaginez que sans la fusion, l'Île Jésus compterait présentement environ 125 élus municipaux, maires et échevins, au lieu de 24 actuellement.

L'affaire Michel Bucci (1969)

Note : Je remercie l'ex-policier Jean Perreault qui m'a confié cette histoire et prêté les photos qui illustrent l'événement.

Le 27 juillet 1969, un individu tire une dizaine de coup de carabine à partir de son logis situé sur le boulevard des Prairies, dans le quartier de Laval-des-Rapides. Plusieurs policiers se précipitent sur les lieux pour mettre fin à cette situation dangereuse. L'individu en question, Michel Bucci, souffrant d'une maladie mentale, n'entendait pas se soumettre facilement et

l'événement dura quelques heures. Finalement, le forcené fut maîtrisé au grand soulagement de tous. Mais l'opération policière s'est effectuée de manière improvisée et il aurait pu en être tout autrement.

À titre d'exemple, l'absence d'un commandement efficace sur les lieux a fait en sorte que diverses initiatives plus ou moins heureuses se produisirent. On lançait du gaz lacrymogène pendant que le frère du malade entrainait dans le logis pour tenter de raisonner le malade. Il en revient blessé au front. D'autre part plusieurs policiers ne portent pas de masque à gaz et deviennent incommodés. Le périmètre de sécurité semble trop petit. Une fois maîtrisé, le fou furieux fut amené à l'extérieur de son domicile complètement nu, à la vue du public. Cette situation entraîna plusieurs critiques auxquelles le directeur Léo Lequin dû répondre. Voyons ce que dit le journal La Patrie dans son édition du 3 août 1969. « La police de Percé lave les hippies au boyau d'arrosage et celle de Laval ne craint pas d'exposer un homme vivant nu comme le David de Michael-Ange. Interrogé, le directeur de la police de Laval a déclaré qu'une enquête était commencée sur l'affaire de l'homme nu qui tirait de la carabine en direction des policiers. Cette enquête a été confiée à l'inspecteur Armand Morin et il est impossible pour le moment de juger des faits. »

« Le directeur a souligné que le corps policier a seulement quatre ans d'existence et peut parfois manquer encore de fini. Mais il s'empresse d'ajouter qu'il est très fier de ses policiers. »

« Il ne faut pas oublier qu'il a fallu cinq ou six policiers pour maîtriser Michel Bucci qui était furieux et dans un état dangereux. Les circonstances dramatiques de sa capture peuvent paraître cocasses à première vue, mais il est sûr que le logis de Bucci était rempli de gaz lacrymogène et que les policiers devaient agir rapidement. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas eu le temps de le recouvrir d'un drap ou d'une couverture de laine comme le suggère

maintenant le public. Il fallait l'éloigner de la maison afin de pouvoir l'immobiliser. »

Pourtant le directeur Lequin était conscient de l'absence de formation tant chez les officiers que les policiers. Dans une entrevue (août 1967) avec le journaliste Jean-Claude Asselin du journal La Patrie, Léo Lequin avait déclaré que la principale erreur qu'il avait commise suite à son embauche, fut de verser dans l'État-Major tous les anciens chefs de police des 14 ex-municipalités. Parmi ces personnes, nombreuses étaient celles qui ne connaissaient pas les rudiments du métier, ayant été nommé chef de police à titre de récompense politique. Léo Lequin avouait ainsi au journaliste Asselin sa trop grande sensibilité et sa décision de laisser une chance à chacun de se faire valoir. Albert Langlois, directeur de la Police de Montréal, l'avait mis en garde sur ce trait de caractère. D'autre part, sur le plan légal, il aurait été difficile de congédier tout ce personnel sans créer des graves remous politiques.

Il était pourtant bien nécessaire d'encadrer tous ces policiers qui ne possédaient aucune formation de base et dont les habitudes et méthodes de travail différaient d'une municipalité à l'autre. Le cas de Michel Bucci survenu en 1969 illustre bien la nécessité d'un bon programme de formation qui assure d'une part la maîtrise des compétences de base par l'ensemble du personnel et d'un commandement efficace qui coordonne le déroulement des opérations selon la situation.

Si l'intervention auprès de Michel Bucci n'a pas tourné au drame, c'est grâce au courage et à la détermination de quelques policiers qui conservèrent leur sang froid malgré l'adrénaline qui coulait à flot dans leurs veines. Un geste malheureux aurait pu mettre fin à leur carrière.

L'absence de formation se faisait ressentir dans tous les services municipaux. Mon oncle Gérard Lavoie, qui travaillait aux Travaux Publics, me disait : « Le Bon Dieu veille sur Laval » en faisant allusion aux nombreuses improvisations que les employés municipaux devaient effectuer pour faire fonctionner les choses à la suite de la fusion.

Si Laval demeure une réussite, il faut rendre hommage à tous ces employés municipaux qui effectuèrent la transition entre les méthodes de travail de leur ancienne municipalité et celles qui émergeaient progressivement à Laval. Merci à ces personnes qui, concrètement, permirent à Laval de se réaliser et de progresser.

Voici quelques images parues dans le Journal de Montréal du 28 juillet 1969 :



Retenu par l'agent Perreault qui l'a délogé de sa cachette, Michel Bucci tente de retourner à l'intérieur.



Fou furieux, Michel Bucci, de l'équipe des Rapides, à villa de Lével a tiré une quinzaine de coups de feu hier contre les policiers venus le déloger de sa cachette. Il devait être maîtrisé, mais au péril de sa vie, il réussit en le temps de se dévaler complètement.

Photos Jacques Bourdon

Reportage, pages 2 et 3

Honneur au mérite

Pierre Creamer honoré

En juin dernier se déroulait la cinquième édition du Gala Sports Laval. L'événement visait à honorer les réussites exemplaires et les accomplissements du monde sportif lavallois.

Sports Laval a profité de cet événement pour souligner l'engagement de deux grands artisans du sport lavallois. Pierre Creamer (un employé-cadre retraité du Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire en 1996) et Fernand Desrosiers ont tous deux vu les portes du Temple de la renommée du sport lavallois s'ouvrir à eux dans la catégorie des bâtisseurs.

Voici en résumé les grandes lignes de l'hommage rendu à Pierre Creamer.

Bâtisseur intronisé en 2013 au Temple de la renommée du sport lavallois, le nom de l'entraîneur Pierre Creamer est synonyme de Monsieur Hockey à Laval.

Après avoir endossé l'uniforme des Saints de Laval, il amorce sa carrière d'entraîneur au début des années '70. Il dirige alors un certain Michael Bossy. Il gravit rapidement les échelons et se retrouve dans la Ligue Métro junior B avec le National de Laval et par la suite avec les Patriotes de Saint-Eustache, où il connaît le succès.

En 1980, il gradue dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Il est le premier entraîneur du circuit à réussir son grade IV et le V un an plus tard. Pendant quatre saisons, il dirige le Junior de Montréal et le Canadien Jr de Verdun.

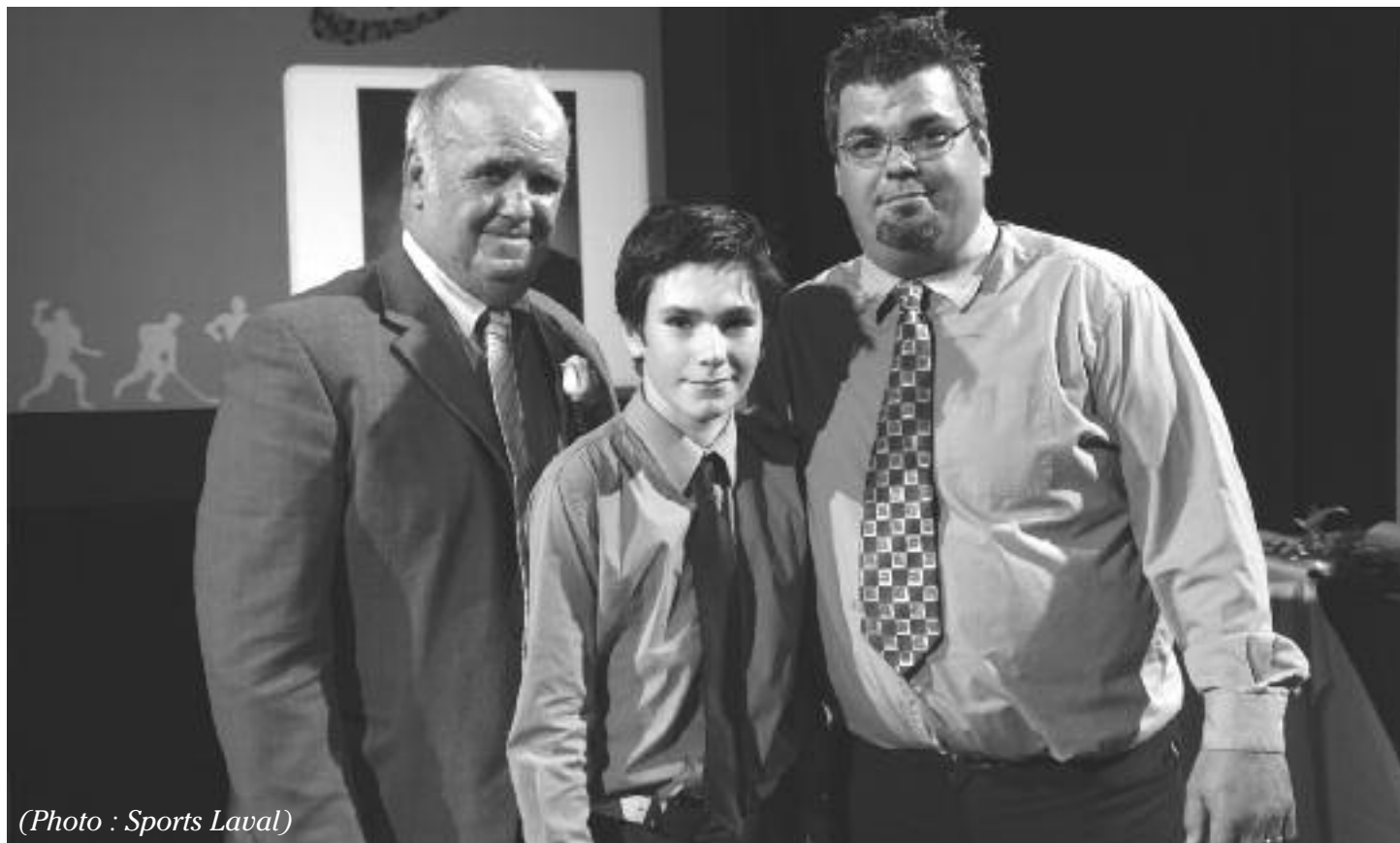
Son succès dans la LHJMQ lui permet de faire le saut en 1984 sur la scène professionnelle avec les Canadiens de Sherbrooke, où il remporte la Coupe Calder.

À l'été 1987, il atteint le plus haut niveau d'excellence lorsqu'embauché par les Pingouins de Pittsburgh. Après son expérience professionnelle, il revient dans la LHJMQ avec diverses organisations. Il fut entre autres entraîneur avec le Titan de Laval, et par la suite comme directeur général ou directeur du développement pendant une quinzaine d'années.

En 2000, Pierre Creamer est intronisé au Temple de la renommée du hockey lavallois.

Un bel hommage à l'un des nôtres.

Sur la photo, trois générations de Creamer : Pierre, Nathan et Justin.



(Photo : Sports Laval)

Le Rapport D'Amours

(NDLR - De nombreux retraités nous ont demandé plus de précisions quant au rapport D'Amours, déposé en avril dernier et dont le titre était « Innover pour pérenniser le système de retraite: un contrat social pour renforcer la sécurité financière de tous les travailleurs québécois ». Voici des extraits, choisis par le directeur du bureau du régime de rentes, Monsieur Denis Bertrand, qui, nous l'espérons, vous aideront à comprendre la portée de ce document.)

Voici deux passages tirés des documents produits par le Comité D'Amours, le premier provient du sommaire du rapport à la page 31.

Régler les déficits des régimes

Enfin, pour régler les déficits des régimes, le comité d'experts recommande que les parties au régime de retraite aient à leur disposition des possibilités de restructuration des régimes, durant une période de cinq ans.

Ces possibilités seraient exercées par négociation entre les parties. Elles permettraient de recadrer la notion de droits acquis. Certaines prestations seraient réexaminées dans le cadre de la négociation, en fonction de la capacité de payer des employeurs et des employés. Néanmoins, la promesse de base des régimes à prestations déterminées – soit la rente établie en pourcentage du salaire et en fonction du nombre d'années travaillées – serait protégée. En outre, il n'est pas question de réduire la rente en cours de versement.

Si les négociations n'aboutissaient pas à un accord dans un délai de trois ans, l'employeur pourrait procéder au cours des deux dernières années de la période de cinq ans à des modifications unilatérales sur l'indexation, à certaines conditions précises. Parmi ces conditions, l'employeur devrait verser un montant réduisant le déficit dans la même proportion.

Le second passage provient du rapport lui-même à la page 175. Dans le cas des prestations des retraités – soit pour ce qui est de l'indexation de la rente après la retraite – le comité d'experts recommande que cette indexation puisse être réduite ou suspendue seulement si moins de 30 % des retraités s'opposent à la modification. Les retraités devraient être consultés sur les modifications projetées selon un processus similaire à celui prévu dans la Loi sur les régimes complémentaires de retraite pour l'application du principe d'équité.

Note : L'Association des retraités de Ville de Laval remercie M. Denis Bertrand pour cette collaboration.

Besoin de parler



Centre d'écoute de Laval
À votre écoute depuis 25 ans!

Mission | Le Centre d'Écoute de Laval offre un service d'écoute téléphonique généraliste, confidentiel, anonyme et gratuit à toute personne éprouvant le besoin de partager une émotion et de se confier.

Rôle

Offrir une écoute empathique, accessible, permettant de :

- Être écouté
- S'exprimer sans crainte de jugement
- Se sentir accueilli, respecté dans ses propos
- Exprimer un vécu, heureux ou pénible
- Commenter sa réalité : détresse psychologique, santé physique ou mentale
- Désamorcer le stress, les états de crise ou de panique
- Entamer des réflexions éclairantes
- Entrevoir les solutions possibles d'une problématique quelconque
- Évacuer des contenus douloureux qui affectent et perturbent
- Dévoiler un secret trop lourd et se libérer ainsi de la honte ou de la culpabilité
- Être dirigé, au besoin, vers des ressources appropriées

Services

Une formation initiale en écoute active est donnée à tous les bénévoles du Centre d'Écoute de Laval. Celle-ci est le pré-requis essentiel au service d'écoute offert. Depuis le début de notre fondation, nous travaillons au développement et à l'enrichissement de cette formation dans l'objectif, toujours présent, d'outiller adéquatement le bénévole pour qu'il offre un service d'écoute de qualité et vive une expérience gratifiante.

Nos services d'écoute sont offerts du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ligne d'écoute : 450-664-2787
Sans frais : 1-888-664-1558
cecoutelaval@videotron.ca
http://www.centredecoute.com

Ligne d'écoute : 450-664-2787

Chronique financière



Richard Lauzon

Richard Lauzon est planificateur financier représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc. On peut le joindre à la Caisse d'économie des employés de Ville de Laval, 3009, boul. Industriel, Laval, Qc H7L 3W9
Téléphone : 450-975-8583

Une source de revenu fiable Pour les préretraités et retraités

Comment tirer de vos placements hors REER une somme mensuelle fixe ?

Les portefeuilles Diapason Retraite vous apportent la réponse.

Depuis leur lancement, les portefeuilles Diapason Retraite suscitent un fort engouement. La raison en est simple : en une seule transaction, vous obtenez un portefeuille équilibré et complet, adapté à votre réalité! De plus, cette solution clé en main flexible et efficace est assortie de multiples options de revenu.

L'une d'elles, l'option de revenu T, intéresse les investisseurs qui souhaitent que leur actif hors REER leur procure des rentrées régulières d'argent dont le montant est connu d'avance, facilitant ainsi la gestion de leur budget.

Les portefeuilles Diapason Retraite englobent jusqu'à quatre Fonds Desjardins disponibles en parts de catégorie T. Ces titres, aussi appelés Placements à revenu mensuel fixe, donnent droit à une distribution périodique calculée pour répondre à vos besoins courants de liquidités, et ce, tout en contribuant à accroître la longévité de votre capital. Que demander de mieux ?

Fonds Desjardins Catégorie T

Taux annuel de distribution au 1er janvier 2009

Croissance de dividendes T	8,04 %
Actions mondiales valeur T	7,95 %
Actions mondiales toute capitalisation T	8,05 %
Placements alternatifs T	5,98 %

En outre, cinq des six portefeuilles Diapason Retraite comprennent les Fonds Desjardins Revenu court terme et Obligations canadiennes, qui effectuent également des distributions.

Consultez sans tarder un spécialiste de votre caisse d'économie. Ensemble, vous pourrez élaborer des stratégies efficaces d'optimisation de vos revenus de retraite.

P.-S. Ce n'est pas tout : l'imposition du revenu T est partiellement reportée, ce qui vous laisse plus d'argent. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Le montant de distribution n'est pas garanti; toutefois, il serait modifié uniquement si les conditions de marché à long terme l'exigeaient.



Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE VILLE DE LAVAL AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : _____

No. d'employé : _____

NOUVELLE ADRESSE :

Adresse : _____

Tél. : (____) ____ - _____

ADRESSE COURRIEL : _____

Date : _____

Signature : _____

FAIRE PARVENIR À :

L'Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :

Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
1333 boulevard Chomedey, Bureau 905
C.P. 422 Succursale St-Martin
Laval, Québec H7V 3Z4



Jean Couvrette

Une vallée à découvrir, le Rhône

(NDLR - L'auteur de cette nouvelle série de chroniques sur les vins est un retraité de Ville de Laval, au Service de la vie communautaire, de la culture et des communications. Depuis plus d'une trentaine d'années déjà, Jean Couvrette a comme passion le vin. Il est président et fondateur du Club des Amis du vin de Laval depuis 2003.)

Pour cette première chronique, je vais vous faire découvrir un fief de la Vallée du Rhône, une région de la France qui se divise en deux parties, soit le Rhône septentrional au nord et le Rhône méridional au sud.

Châteauneuf-du-Pape

C'est dans le Rhône méridional, que l'on retrouve le Châteauneuf-du-Pape, dont la superficie du territoire est de 3 200 hectares (1 hectare = 2 terrains de football). Trois cent vingt (320) producteurs multiplient les efforts, année après année, pour nous offrir des vins de qualité qui vont de très bons à exceptionnels.

Le vin rouge représente 93 % de la production totale de cette sous-région où 13 cépages sont autorisés : grenache (Espagne), mourvèdre (Espagne), syrah (Vallée du Rhône), cinsault (Provence), muscardin (Vaucluse), counoise (Vaucluse), clairette* (Provence), bourboulenc* (Languedoc), roussanne* (Vallée du Rhône), picpoul* (Vallée du Rhône), picardan* (Provence), terret noir (Vallée du Rhône) et vaccarèse (Carmargue).

Trois types de producteurs se démarquent sur le terroir de Châteauneuf-du-Pape. Il s'agit des traditionalistes, des modernistes et des anticonformistes.

Pour un, les traditionalistes utilisent toujours les mêmes méthodes que leurs pères et leurs grands-pères. Ils ne font pas l'éraflage et ils vinifient le raisin avec la grappe entière, ce qui donne des vins plus tanniques, plus acides, des vins puissants et corsés en bouche. La fermentation se fait en cuve de ciment pour en faire des Châteauneuf-du-Pape classiques. En résumé, le seul reproche est la mise en bouteille au fur et à mesure des ventes. Les plus connus sont le Clos des Papes, le Domaine Pegau, le Vieux Donjon, le Domaine Guigal et le Clos St-Jean.

Les modernistes, qui produisent des vins délicieux en jeunesse grâce au fruit, prône l'éraflage totale. Les vins dont la vinification se fait en cuve de ciment ou en inox peuvent se garder de 10 à 15 ans selon les années. Les plus connus sont l'Oratoire des Papes, le Domaine de Christia, le Domaine Grand Veneur, le Château Mont-Redon, le Domaine du Vieux Lazaret, entre autres.

Du côté des anticonformistes, certains producteurs élaborent leurs vins avec 100 % de grenache et dans des fûts neufs. Ils produisent ainsi des vins riches et concentrés, misant beaucoup sur le fruit. Toutefois, en moyenne, la grenache représente 80 % du cépage utilisé, les autres étant la syrah, le mourvèdre et le cinsault. Les vins les plus connus sont le Château de Beaucastel, le Domaine Beurenard, le Domaine de la Janasse, le Château la Nerthe, le Domaine du Vieux Télégraphe, entre autres.

Les derniers millésimes

Les trois derniers millésimes à Châteauneuf se distinguent avec les caractéristiques suivantes. Le 2009 est un vin corsé et puissant. Il possède une bonne longueur en bouche avec une belle acidité. C'est un vin de garde, un beau fruit et des tannins fermes. Le 2010 est un vin riche, d'une grande fraîcheur, une belle acidité, avec un fruit incroyable et une belle longueur. On le compare à juste titre au millésime exceptionnel de 2007. Le 2011 est d'une grande fraîcheur avec son beau fruit. Très parfumé, c'est un vin à boire en jeunesse. Charmant, il offre un plaisir immédiat. Dans l'ordre, je conseille de boire en premier les 2011, ensuite les 2010 et après les 2009.



Le Château des Papes

La sous-région du Rhône méridional bénéficie avantageusement du mistral, un vent frais qui provient du mont Ventoux. Son sol est recouvert de galets, un type de roche qui ressemble à une grosse pomme de terre brune. Le jour, les galets emmagasinent la chaleur et le soir venu la transmettent à la vigne.

À Châteauneuf-du-Pape, les loies sont très sévères. Le rendement maximum par récolte est de 35 hectolitres (1 hectolitre = 100 litres) par hectare, soit un total de 3500 litres. C'est très peu, à l'image du village qui est de petite dimension.

Sur le plan historique, tout près du village se trouvent encore les ruines d'un château construit entre 1305 et 1377 qui servait de résidence d'été aux papes. Malheureusement, lors de la Deuxième Guerre mondiale, le château a été détruit par les Allemands. On se rappellera qu' au XIV^e siècle, la cité des papes avait pignon sur rue à Avignon au coeur de la vallée du Rhône.

Parlons vin...

Les quatre principaux cépages que l'on retrouve à Châteauneuf sont le grenache, la syrah, le mourvèdre et le cinsault.

Cépage d'origine espagnol, le grenache apporte le moelleux au vin, son alcool de fruit mûr à saveur de kirsch et ses épices. La syrah a des arômes de mûre violette et d'épice, tel le poivre. Sa fin en bouche donne beaucoup de fraîcheur. Le mourvèdre, d'origine espagnole comme le grenache, donne beaucoup de structure, apte à la longue garde. On y dénote des arômes de cassis et prune. Finalement, le cinsault donne le bouquet, la fraîcheur et la finesse. En moyenne, on retrouve au maximum de 5 à 10 % de ce cépage dans un Châteauneuf.

Je recommande de toujours carafier un Châteauneuf, une heure avant de le servir à une température de 15^o Celsius. Côté gastronomie, le Châteauneuf se marie bien avec du gibier, une entrecôte sauce aux poivres, un carré d'agneau grillé, ou toute autre grillade.



Le Mont Ventoux

Trois vins à déguster

Domaine Gallety 2010
(25,30 \$ - Code SAQ : 918615)

Appellation d'origine Côte du Vivarais, dans la région de la Vallée du Rhône. Le producteur Alain Gallety est un vigneron exceptionnel. Le Domaine Gallety est composé à 50 % de syrah et 50 % de grenache, sol argilo-calcaire. Au nez, fruit mûr intense, un peu d'épices au nez dû à la syrah, en bouche on croque le raisin tellement que c'est bon. Un travail très bien fait. Servir avec un magret de canard, du canard confit ou un gibier en sauce.

Clos Saint-Michel Cuvée Réservee Châteauneuf-du-Pape 2009
(56,00 \$ - Code SAQ : 10891417)

Appellation d'origine Châteauneuf-du-Pape, dans la région de la Vallée du Rhône. La cuvée réservée est composée de trois cépages; 40 % de grenache, 30 % de syrah et 30 % de mourvèdre. Au nez, des arômes de mûre et de cassis, très complexe en bouche, des tanins agréables avec une finale riche et capiteuse. Potentiel de garde de 10 à 15 ans, le Clos St-Michel est une référence dans le Châteauneuf-du-Pape. À carafier une heure et servir à 15^o Celsius.



Les galets et la vigne

Clos Saint-Michel Châteauneuf-du-Pape 2009
(38,75 \$ - Code SAQ : 11192247)

Très beau fruit, avec un nez de framboise. Plus délicat que la Cuvée Réservee, c'est un vin digeste et qui se boit facilement. Année après année, la famille Mousset produit de très beaux et très bons vins. Tout comme la Cuvée Réservee, celle-ci est composée des trois mêmes cépages; soit 40 % de grenache, 30 % de syrah et 30 % de mourvèdre.

Le Tavel rosé

Dans la région Côtes-du-rhône, située au sud-ouest de Châteauneuf-du-Pape, on retrouve le Tavel, un des meilleurs rosés au monde et qui, soit dit en passant, était le vin favori du roi Louis XIV et de l'écrivain Honoré de Balsac.

Le Domaine du Vieil Aven de Louis Roche 2012
(20, 45 \$ - Code SAQ : 640193)

50 % de grenache, 15 % de mourvèdre, 13 % de clairette, 12 % de picpoul et 10 % de syrah - cinsault - vieux carigan. Belle couleur cerise; en bouche fraise, pêche, melon et cerise, vin assez corsé avec une belle longueur. Pour accompagner un repas, servir entre 10^o et 12^o Celsius avec du poulet, du porc et autres viandes grillées ou du poissons sur le gril. À l'apéro, le servir à 8^o Celsius.

Bonne dégustation et à la prochaine !

Note : Si vous avez des questions ou des suggestions, vous pouvez les acheminer par courriel à : aervl@videotron.ca , à l'attention de Jean Couvrette.



Le village de Châteauneuf

Une nouveauté avec GPL assurance pour l'assurance-voyage

Notre partenaire, GPL assurance nous offre maintenant une gamme complète de produits d'assurance-voyage.

Voici un aperçu des protections disponibles :

- Jusqu'à 5 000 000 \$ de couverture pour les soins hospitaliers et médicaux
- Service d'ambulance et transport aérien d'urgence
- Voyage aller-retour d'urgence pour les voyageurs
- Protection pour les bagages
- Annulation et interruption de voyage

Saviez-vous qu'à partir de 65 ans, notre assurance collective ne couvre plus les frais médicaux lors d'un séjour à l'extérieur de la province ? Il est donc important de considérer l'achat d'une assurance-voyage lors de vos prochaines vacances. Vous pouvez opter pour une protection annuelle ou pour une protection par voyage, selon vos besoins. Soyez assurés d'une protection complète et sur mesure à un prix compétitif afin de profiter pleinement de vos escapades hors Québec.

Contactez Madame Oana Codru au 450-781-2017 pour une soumission ou des informations supplémentaires.

Votre comité des voyages vous propose ...

Pour plus de détails, visitez le www.aervl.com

Balade au coeur des routes

*les plus colorées des Laurentides
pour découvrir les paysages de Brébeuf, Arundel et Huberdeau
Mardi 1^{er} octobre
Accompagné par Hélène Madore
149 \$*

Festival international

*de la Poésie de Trois-Rivières
Dimanche 6 octobre
accompagné par Hélène Madore
158 \$*

"Skatemanía"

*Nouveau spectacle de variété évoquant les grandes
Comédies musicales sur scène et sur glace
Samedi 19 octobre
Accompagné par Hélène Madore
148 \$*

Musée Grévin

*Montréal aura son musée de cire
Découvrez 120 personnages dont plusieurs québécois...
Ginette Reno, Céline Dion, Gilles Vigneault, etc.
Jeudi 24 octobre
accompagné par Hélène Madore
168 \$*

Fondation Mira

*De la pouponnière à l'entraînement
de ces chiens aidants et de plus en plus importants dans notre société
Dimanche 21 octobre
accompagné par Hélène Madore
116 \$*

Information / Réservation :

Voyages La Promenade (514) 254-8555

N'oubliez pas de mentionner que vous êtes membre de l'AERVL

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE

Profitez de multiples avantages pour vos assurances :

Exclusivement pour les membres de

l'Association des employés retraités de Ville de Laval

- 10 % à 20 % de rabais sur vos primes d'assurance Automobile et Habitation
- Élimination de la franchise jusqu'à 500 \$
- Assistance à domicile « Aladin » incluse dans votre contrat habitation
- Possibilité d'un contrat de 24 mois avec prélèvements bancaires sans frais
- Assurance voyage
- Et beaucoup plus...

Pour nous joindre : 450 978-4446 www.gplassurance.com

Solutions sur mesure - Service personnalisé

Cabinet en assurance de dommage et de services financiers

ASSURANCE SANTÉ AUX RETRAITÉS DE 65 ANS ET PLUS

Nul besoin de vous rappeler que vos assurances collectives prennent fin lorsque vous atteignez l'âge de 65 ans. C'est pour cette raison que nous sommes heureux de vous offrir un programme conçu spécialement pour vous, retraités de la Ville de Laval. Cette offre s'applique également aux conjoint(e)s et aux bénéficiaires.

Vous pourrez vous prévaloir de l'assurance santé offerte par la Financière Manuvie et ce, sans questionnaire médical dans les 60 jours suivant la fin de votre couverture avec votre assurance collective. Pour des renseignements supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec **votre courtier, M. Gary Lowe (450-978-4446)**, qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



L'UNION
CANADIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES



CROISIÈRES POUR TOUS

Rabais de 50% pour les
membres de l'association



SPÉCIALISTES DE CROISIÈRES

2100 Boulevard Le Corbusier, Local 5, Laval (Québec), H7S 2C9

Tél. : 450-680-2221 • Sans frais : 1-866-680-2221

Titulaire d'un permis du Québec



Desjardins

Caisse d'économie des employés
de Ville de Laval

Richard Lauzon, Pl. fin.
Planificateur financier

3009 boulevard Industriel
Laval (Québec) H7L 3W9

Planificateur financier et
représentant en épargne collective
pour Desjardins Cabinet
de services financiers inc.

450 975-8583, poste 229
Télécopieur : 450 975-8591
richard.j.lauzon@desjardins.com

VOYAGES

La Promenade Ltée

... le spécialiste des beaux voyages en groupe

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

1655, avenue Bennett
Montréal, Québec H1V 2S7
Tel: 514-254-8555-sans frais: 1-800-265-0218
Télécopieur (514) 254-3359

Pneus National Chomedey Inc.



1385, boul. des Laurentides
Local 107, Laval (Qc) H7M 2Y2
(entre St-Martin et la 440)

PIERRE CHAPLEAU

Cell. : (514) 799-9063

Tél. : (450) 663-9063

Tél. : 1 (866) 663-9063

Courriel : pchapleau@pneunational.com